

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS544

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 17 QUATER

I. – À l’alinéa 2, après le mot :

« dernier »,

insérer le mot :

« alinéa ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« au quatrième »

les mots :

« du III ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.